

- **Maçonneries :**
Béton ragré - Enduit de ciment - Fibrociment -
Béton cellulaire - Mortier - Briques
- **Anciennes peintures :**
Hydrodiluable - Glycérophthaliques - Acryliques
- **Revêtements de peinture épais & semi-épais -**
Anciens revêtements souples

Revêtement semi-épais souple de
protection et de décoration pour le
confort thermique**EXTÉRIEUR**± 5 m²/L ou 100 à 200 g/m² par
couche

Fonction :

Revêtement semi-épais souple de protection et de décoration à base de résine acrylique renforcée en polysiloxane permettant le confort thermique des immeubles et habitations.

A utiliser avec notre impression THEOTHERM PRIMAIRE.



Classification : NF T36-005 : I7b2 / 10c
NF T34-722 : classe D2, D3, I1
NF EN 1062-1 : G3E4S1V2W3A0 - G3E4S1V2W3A1 - G3E5S1V2W3A2
NF EN 1504-2 : Système de protection de surface bénéficiant du marquage CE
(Cf annexe)

Destination : EXTÉRIEUR

Travaux neufs ou de rénovation : Surfaces murales verticales.

Anciennes ITE (Isolation thermique par l'extérieur) : solution K1 ou K2 (nous consulter).

Propriétés :

- Pour une efficacité maximale des propriétés thermiques, ne pas recouvrir le produit.
- Microporeux : respecte l'hygrométrie du support
- Imperméable : protège efficacement contre les eaux de pluie
- Réduction des coûts d'énergie
- Apporte un confort thermique à l'intérieur de l'habitation
- Réfléchit les rayons du soleil jusqu'à 87% (la valeur de la TSR (réflexion solaire totale) est optimisée par l'utilisation de notre impression THEOTHERM PRIMAIRE).

Caractéristiques :



= 5 m²/L
= 100 à 200 g/m² par couche



= 4 h



= 6 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

Le rendement est variable en fonction de la porosité et du relief du support.

Le séchage est variable selon la température et l'humidité ambiante.

- **Présentation :** Prêt à l'emploi - Blanc
- **Aspect en finition :** Mat
- **Rendement :**
± 100 g/m²/couche (Classe D2)
± 150 g/m²/couche (Classe D3)
± 200 g/m²/couche (Classe I1/A2)
- **Matériel :** Brosse, Rouleau méché « Spécial Façades » à partir de 18 mm (selon le support).
- **Nettoyage du matériel :** Eau, ne pas laisser évacuer l'eau de nettoyage dans l'évier.
- **Coloration :** Système à teinter **COLORIMIX®** La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0,7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (D.T.U. 59.1. et 42.1.)

- **Conditionnement** : 3L (2.3 Kg) - 15L (11.3 Kg)

Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 0.75 +/- 0.05
- **Extrait sec** : 56 +/- 2 %
- **TSR (Total Solar Reflectance)** : total = 87 %
- **Conductivité thermique** (ISO 8301) $\lambda = 0,127 \text{ W /m.K}$
- **Indice de réflexion solaire SRI** selon la norme ASTM E1980 : 109
- **Taux de brillance à 85°** : < 5 %
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (**cat. A/i**) : **140 g/L (2010)**.
Ce produit contient **max 60 g/L de COV**. (Les valeurs de COV tiennent compte de nos colorants)

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes, DTU en vigueur et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application. Faire une reconnaissance préalable des supports afin de déterminer la préparation adéquate.

- **Dans le cas d'une application directe sur revêtement de peinture épais, semi-épais et crépi**, s'assurer de la parfaite adhérence du revêtement en place. Dans le cas contraire, le décapage est obligatoire.
- **Si présence de mousses, champignons ou algues**, effectuer un traitement curatif de la surface à peindre avec notre **THELOSTOP MOUSS** ou notre **lauramousse**. En cas de forte contamination par les micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau. Appliquer notre **THELOPERFORM** ou notre **laur'action**, puis laisser sécher sans rincer.
- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant.
- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes** du support à peindre, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds peints, neufs, anciens non peints, supports décapés chimiquement, RPE, enduits hydrauliques grattés ou projetés en bon état** : appliquer en impression notre **THEOTHERM PRIMAIRE** à raison de 150 g/m²
- **Sur revêtements souples d'imperméabilité** : appliquer notre **THEOTHERM FACADE** dilué à 10% d'eau.
- **Sur supports abimés** : appliquer une couche de **THELEFILM EXTER** ou de **laurprotect BA**
Voir les fiches techniques des produits cités

Application :

- **Après les travaux de préparation du support, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes aux DTU 59.1. et 42.1.**
- **Sur fonds neufs et anciens non peints, fonds peints en bon état et revêtement de peinture épais**
Une application en une couche est possible pour les systèmes D2 et D3 mais il faut veiller à une application régulière pour une dépose optimale.
- **Cas général** :
 - Classe D2** : 2 couches de **THEOTHERM FACADE D2/D3/I1** à raison de 100 g/m² par couche
 - Classe D3** : 2 couches de **THEOTHERM FACADE D2/D3/I1** à raison de 150 g/m² par couche
 - Classe I1** : 2 couches de **THEOTHERM FACADE D2/D3/I1** à raison de 200 g/m² par couche
 Veuillez à respecter un temps de séchage de 6h entre les couches
- **Le revêtement de peinture ne doit pas recouvrir les soubassements à moins de 25 cm du sol en raison des remontées d'humidité prévisibles sans coupures de capillarité. Le soubassement sera réalisé avec un revêtement D2 de préférence de type pliolite™ (Trademark of SYNTHOMER Inc.).**
- **ENCAPSULATION SUR PLAQUE DE CIMENT AMIANTEE par le THEOTHERM FACADE D2/D3/I1 conformément à la norme UNI 10686/98 et au décret du ministère de la santé italien du 20.08.1999**:
 - **Type A** : Exposée à l'extérieur
 - **Type B** : Exposée à l'intérieur
 - **Type C** : Non visible avant confinement projetés en bon état après application de notre impression **THEOTHERM PRIMAIRE** selon l'état du support.
 L'épaisseur moyenne sèche à appliquer pour les encapsulants de **Type A** doit être de 300 µm aucun point ne

doit avoir une épaisseur inférieure à 250 µm. La dernière couche doit être d'une couleur différente et contraster avec les couches inférieures.

Pour les encapsulants de **Type B** l'épaisseur sèche ne doit pas être inférieure à 250 µm, aucun point ne doit avoir une épaisseur inférieure à 200 µm. La dernière couche doit être d'une couleur différente des couches inférieures.

Pour les types A et B, il faut appliquer 400 g/m² au total.

Pour les encapsulants de **Type C** l'épaisseur moyenne sèche ne doit pas être inférieure à 200 µm en aucun point.

Suivre les précautions à prendre, décrite dans le décret de la direction générale du travail pour tout travailleur en contact avec l'amiante lors de la préparation du support et de l'application des produits (sous section 4).

- **Pour ne pas nuire à la performance énergétique du revêtement, proscrire l'emploi de teintes foncées avec Y < 35 %.**
- **Les consommations sont données pour des supports lisses. En fonction du relief, une majoration peut être à déterminer sur le chantier.**
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avec précaution avant et pendant l'utilisation.**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theotherm.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)5 62 74 27 50

mail : contact@theotherm.fr www.theotherm.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015

Annexe

Marquage CE de la déclaration de performance :

	Peinture de protection de façades
	EN 1504-2 ⁽²⁾
THEOTHERM FACADE	
THEOLAUR PEINTURES 59139 NOYELLES Les Seclin infoslegales@theolaur.com	
EVCP : Système 4	
Perméabilité à la vapeur d'eau : Classe I : Sd <5m Absorption capillaire et perméabilité à l'eau : W < 0,1 kg/m².h ^{0.5} Résistance à la fissuration : A0/A1/A2 Réaction au feu : NPD ⁽¹⁾ Substances dangereuses : Conforme à 5.3	
Selon la composition du système de revêtement en utilisant exclusivement les produits suivants : THEOTHERM FACADE, sur impression THEOTHERM PRIMAIRE. (1) Aucune performance déclarée (2) Selon tableau ZA.1 e de la norme : Revêtement de protection contre les risques de pénétration et contrôle de l'humidité.	